

CQP Constructeur en voirie urbaine et réseaux

RNCP12202 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	231
Code(s) ROME	F1702
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3005T2 — Ouvriers des entreprises de travaux publics
Date d'échéance	03/03/2019

Certificateur(s)

Commissions paritaires nationales de l'emploi conjointes du bâtiment et des travaux publics (CPNE conjointes du BTP) - Union des syndicats de l'industrie routière française (USIRF)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le constructeur en voirie urbaine et réseaux réalise au sein d'une équipe, à partir des directives de sa hiérarchie, les travaux de ;

- bordures, caniveaux,
- pavages, dallages,
- regards à grilles, avaloirs,
- canalisations (eaux usées, eaux pluviales de diamètres courants),
- réseaux secs (Télécom, EDF, éclairage...)

dans le respect des règles de l'art.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées :

Ø la technique : le constructeur de voirie urbaine et réseaux doit être capable de :

Réaliser des réseaux (eaux usées, eaux pluviales- diamètres courants-, réseaux secs)

Poser des bordures, caniveaux, mobilier urbain

Réaliser des murets

Réaliser des ouvrages coulés en place

Réaliser les fondations de trottoirs, voies piétonnes, placettes

Réaliser les revêtements de voirie urbaine

Ø L'organisation : le constructeur en voirie urbaine et réseaux doit être capable notamment de :

Préparer et installer le chantier : Evaluer et planifier ses besoins en outillage, matériels et matériaux nécessaires à la réalisation de l'ouvrage ; mettre en place les installations fixes de chantiers et adapter les dispositifs de signalisation et de sécurité sous l'autorité du chef de chantier ou du chef d'équipe

Réaliser le piquetage et le traçage complémentaires du projet

Contrôler la réalisation de l'ouvrage : Evaluer les quantités consommées, contrôler l'avancement de l'ouvrage

Participer au repli du chantier : Remettre en état les lieux, nettoyer et ranger le petit matériel et l'outillage

Ø Les aspects sécurité et communication, inhérents aux deux domaines de compétences visés ci-dessus, seront vérifiés notamment sur les points suivants :

Appliquer les règles de sécurité
Contribuer et veiller au maintien de la qualité des travaux
Travailler en équipe
Assurer une communication efficace avec les interlocuteurs externes et internes de l'entreprise

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activité :

La construction des routes est une activité majeure au sein des Travaux Publics, puisqu'elle représente 35 % de l'activité de cette branche.

Le chiffre d'affaires France de la profession est évalué à 13,6 milliards d'Euros en 2014 ; elle emploie environ 90.000 personnes dont 67 % d'ouvriers.

On compte en France 1 414 entreprises dont l'activité principale est la construction de routes, 80 % d'entre elles employant moins de 50 salariés. Malgré cette abondance de petites entreprises, cette activité se caractérise par la présence de grands groupes, dont le nombre s'est progressivement réduit pour en arriver à 3, et dont le chiffre d'affaires cumulé représente 80 % du total.

Mais ces groupes, soucieux d'une bonne proximité avec leurs clients, se sont organisés en unités décentralisées, autonomes, et se comportent sur le terrain comme autant de petites entreprises très réactives.

Le territoire français est couvert de façon homogène, et chaque département abrite plusieurs entreprises de la spécialité.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Type emplois accessibles :

Ouvrier professionnel constructeur en voirie urbaine et réseaux

Le terme le plus usité par les professionnels pour décrire ce métier est celui de « maçon VRD ».

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Pas de réglementation d'activité imposée. Néanmoins, la détention du CACES R.372 catégorie 1 est préconisée.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 014 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B0X30 — Ouvriers peu qualifiés de l'extraction et des travaux publics · tension 3/5 (Modérée) B0X31 — Ouvriers qualifiés de l'extraction et des travaux publics · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	21 860
Jugés difficiles à recruter	50 %
Emplois saisonniers	14 %

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est paritaire et composé de 4 membres issus de l'industrie routière : 2 représentants d'employeurs et 2 représentants de salariés.

Les membres du jury sont tous des professionnels exerçant ou ayant exercé le métier concerné et des personnes encadrant des salariés exerçant le métier visé par le CQP.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 03/03/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

usirf@usirf.com

<http://www.usirf.com/les-actions-de-la-profession/socialformation/cqp/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/12202/>